



DEMANDE D'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA DRÔME

Je m'inscris avant le 19 juillet 2025. Au-delà de cette date une majoration de 30 € sera appliquée (sauf en cas de déménagements ou d'affectations tardives **sur présentation de justificatifs datés**).

TARIFICATION OBLIGATOIRE - ⚠ Nouveaux tarifs Scolaire+ Mobilité Région (voir détails au dos de l'imprimé)

☛ Joindre un chèque à l'ordre de la Régie des Transports de la Drôme du montant suivant :

Tarifs élèves ayants droits :

- 120€** l'année pour les élèves scolarisés au collège ou au lycée pour une inscription avant le 31/12/2025
- Gratuité** pour les élèves scolarisés en maternelle et en primaire
- ☛ **En cas de déménagement, raison médicale ou changement de scolarité en cours d'année et sur présentation de justificatifs uniquement :**
- 80 €** pour une inscription entre le 01/01/2026 et le 31/03/2026
- 40 €** pour une inscription à compter du 01/04/2026

Inscription à partir du 20/07/2025 :

- + 30 €** sauf en cas de :
 - **déménagement** après cette date en joignant **obligatoirement** un bail ou un acte de vente
 - **d'affectation tardive** dans l'établissement scolaire sur présentation d'un justificatif précisant **obligatoirement** la date d'inscription
 - **demandes d'aides individuelles** en voiture personnelle sur tout le parcours

Tarif élèves non ayants droits :

- 225 €** pour l'année entière

1. Identité du demandeur (parent ou tuteur)

REPRÉSENTANT LÉGAL : Mme M. Date de naissance :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Courriel :

⚠ L'adresse mail est obligatoire pour la création du compte transport.

2. Identité et scolarité de l'élève

Nom : Prénom :

Sexe : M F Date de naissance de l'élève :

L'enfant est-il accueilli dans un établissement d'accueil agréé ou dans une famille d'accueil ? Oui Non

L'élève est-il en garde alternée ? Oui Non

Si oui, fournir l'attestation sur l'honneur co-signée disponible sur laregionvoustransporte.fr/scolairedrome (rubrique Documents utiles) + compléter un 2nd formulaire d'inscription pour le 2ème parent

Etablissement scolaire pour 2025 /2026 :

Commune de l'établissement :

Classe pour 2025 / 2026 :

Enseignements de spécialités (à renseigner obligatoirement pour les élèves de 1^{ère} et terminale général) :

Options ou section particulière :

Régime : Interne Externe/Demi-pensionnaire

L'élève sera-t-il en apprentissage (en contrat rémunéré) en 2025 / 2026 ? Oui Non

PHOTO
OBLIGATOIRE :
COLLER UNE
PHOTO DE L'ÉLÈVE
ICI



3. Transport pour 2025/2026

Moyen de transport utilisé : Car Train Aucun transport en commun organisé *

Jours d'utilisation : LUN MAR MER JEU VEN SAM DIM

Arrêt / commune de montée :

Arrêt / commune de descente :

Si correspondance(s), merci de préciser tout le détail du trajet ainsi que le numéro de ligne si connu.

Si trajet SNCF, préciser la gare de retrait de l'abonnement :

parmi la liste suivante : Crest, Die, Livron, Montélimar, Pierrelatte, Romans Bourg de Péage, Tain l'Hermitage, Valence ville et Péage de Roussillon (38)

* Aide individuelle : transport en voiture personnelle

- Si vous êtes domiciliés à plus de 3 kms de l'arrêt de car ou de la gare de départ la plus proche, cochez cette case :

- S'il n'existe aucun moyen de transport public organisé entre votre domicile et l'établissement scolaire, cochez cette case :

Si vous êtes dans l'un de ces deux cas, merci de joindre **impérativement** votre **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)**

Toute demande vaut acceptation du règlement des transports.

J'ai lu et j'accepte les mentions légales liées à l'utilisation et l'archivage de mes données personnelles

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire

Fait à :

Signature obligatoire :

Le :

Comment bien compléter cet imprimé ?

1. Lire impérativement les conditions de prise en charge et les informations relatives à l'inscription sur le site <https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-la-drome>
2. Compléter tous les champs et joindre les pièces complémentaires ainsi que l'éventuel règlement par chèque à l'ordre de la Régie des transports de la Drôme : toute demande incomplète ne pourra pas être traitée
3. Documents à retourner à l'adresse suivante :
Antenne régionale des transports interurbains et scolaires de la Drôme
1, Avenue de la gare
CS 10205
26958 VALENCE CEDEX 09
4. Si la demande de transport est acceptée par nos services, vous pourrez télécharger un titre provisoire de transport valable jusqu'au 06 octobre 2025 sur le site internet laregionvoustransporte.fr/scolairedrome en vous connectant à votre compte transport (pour une 1^{ère} connexion, cliquez directement sur mot de passe oublié : votre identifiant correspond à votre adresse mail)
5. Pour toute question vous pouvez appeler le n° suivant : **04 8000 7000** du lundi au samedi de 8h à 19h ou nous contacter via le formulaire de contact sur laregionvoustransporte.fr/scolairedrome

NOUVEAU Scolaire+ Mobilité Région :

Il s'agit du nouvel abonnement transport Scolaire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il vous offre en plus de l'accès aux transports scolaires, un accès illimité à tous les cars Région, cars Région express (à l'exception de quelques lignes, voir le détail sur le site www.laregionvoustransporte.fr), mais également à tous les TER Auvergne-Rhône-Alpes (trains et cars) du réseau **La Région vous transporte circulant sur le territoire**. Cet abonnement est valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 (Gratuit pour les enfants ayants droit, inscrits en maternelle ou primaire ; 120 € pour les collégiens et lycéens ayants droit).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Région, responsable de traitement, pour l'inscription et la gestion des dispositifs de transport scolaire, ainsi que pour les actions d'information et de prévention et l'envoi d'alertes relatives à l'état du service. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. En fonction des besoins, tout ou partie des données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les agents habilités de la Région ou les autorités organisatrices impliquées, l'établissement scolaire fréquenté et les partenaires et prestataires autorisés. Les données sont conservées pendant la durée durant laquelle la scolarité ouvre droit à l'accès aux transports scolaires. À l'issue de cette période, la Région s'engage à procéder à l'effacement ou, à défaut, à l'anonymisation des données à des fins statistiques. Les données pourront être conservées en archive, conformément à la réglementation et aux prescriptions des Archives de France. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données. Pour exercer ces droits vous pouvez contacter : directiondesmobilités@auvergnerhonealpes.fr. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter : dpo@auvergnerhonealpes.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.